

# LA BÂTIE-NEUVE | L'Union départementale de l'ESS s'est réunie Quel avenir pour l'économie sociale et solidaire ?



Michel Abhervé, professeur à l'université Paris Est, est intervenu lors de l'assemblée générale de l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire.

Mercredi s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire, sous la présidence d'Yves Gimbert. Devant une cinquantaine de représentants de divers organismes oeuvrant dans le département, Philippe Hebrard, secrétaire général, a présenté l'intervenant, Michel Abhervé, professeur à l'université Paris Est. Un représentant de la préfecture et des membres de l'Union départementale des Alpes-de-Haute-Provence

étaient également présents. Pendant plus d'une heure, ce maître de conférence a su apporter un éclairage sur la nouvelle loi relative à l'Économie sociale et solidaire.

### Les Hautes-Alpes, un exemple en la matière

Comme il l'a expliqué, « ce projet de loi de Benoît Hamon, qui avait eu des précurseurs, a engendré plus d'un an de discussions au sein des commissions et des assemblées pour arriver à son terme et à son vote le 21 juillet 2014. Tous les orga-

nismes relevant de l'économie sociale et solidaire ont maintenant un texte légal leur permettant d'être reconnus et de pouvoir agir. Vous avez maintenant une explication claire sur ce nouveau mode d'entreprendre qui peut s'ouvrir aux sociétés commerciales. Dorénavant, c'est la Région qui, par le biais de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, qui va servir de moteur dans ce créneau de la vie économique. Les Hautes-Alpes, vous êtes un exemple dans la région avec le taux le plus élevé (en %) d'emploi tous secteurs confondus. Il reste maintenant aux dirigeants de l'État de voir quelle place ils vont donner à l'économie sociale et solidaire au niveau de la France. »

Au terme de sa conférence, il a pu répondre à de nombreuses questions, notamment celle sur le regroupement des mutuelles qui peuvent paraître ne plus être dans le fil conducteur de l'ESS.

Puis le président a repris la parole pour l'assemblée générale annuelle de l'Union départementale. Le rapport d'activité fait ressortir sur 2014, le chiffre de plus de 6000 salariés et de 831 établissements, soit 18% de la population active du domaine privé, l'action sociale étant le principal recruteur.

Du côté du bilan financier, le résultat de 2014 fait ressortir un excédent positif de 7074 euros. L'assemblée générale a validé le maintien du taux des cotisations, entre 33 et 440 euros en fonction du nombre de salariés (ETP).